



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Programmes

Question écrite n° 5886

Texte de la question

M Daniel Reiner attire l'attention de Mme le ministre delegue aupres du ministre de la culture, de la communication , des grands travaux et du Bicentenaire, charge de la communication, sur les retransmissions televisees de la plupart des grands matches de football sur la chaine a peage Canal Plus. Ceci penalise une grande majorite de telespectateurs, parmi lesquels ceux qui, evidemment, ont les revenus les plus modestes et qui se voient ainsi priver de leur sport favori. Il lui demande quelle action il compte entreprendre pour satisfaire l'aspiration legitime des telespectateurs des chaines sans peage a suivre ses retransmissions.

Texte de la réponse

Reponse. - Les droits de retransmission des manifestations sportives relient d'une libre negociation d'ordre commercial entre les federations sportives concernees et les chaines de television. Comme dans toute relation commerciale, l'organisateur de la manifestation choisit l'offre qui lui parait la plus interessante, tant sur le plan financier qu'au niveau de l'execution de la prestation. Ainsi, les droits de retransmission du tournoi de Roland-Garros 1988 ont ete cedes contractuellement par la Federation francaise de tennis a Antenne 2 et France Regions 3. Il en est de meme pour la retransmission de certains matches de football, des accords contractuels ayant ete passes entre Canal Plus et la Federation francaise de football. Cependant, dans le cadre de l'Union europeenne de radiodiffusion (UER), qui reunit trente-deux organismes professionnels de radiodiffusion, une pratique s'est instauree et vise a ce que l'acquisition par un organisme de radiodiffusion de droits exclusifs pour la transmission d'un evenement d'un grand interet pour le public n'ait pour consequence de priver une grande partie du public de la possibilite de suivre cet evenement a la television. Ainsi, en pratique, chaque radiodiffuseur membre de l'UER peut beneficier d'une retransmission de courts extraits d'un evenement d'interet general. Des negociations sont en cours actuellement afin que cette pratique soit appliquee dans le cadre du Conseil de l'Europe.

Données clés

Auteur : [M. Reiner Daniel](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5886

Rubrique : Television

Ministère interrogé : communication

Ministère attributaire : communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 1988, page 3378